

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N°: 500-06-000782-165

WILSON JEAN-PAUL

Demandeur

c.

UBER TECHNOLOGIES INC.;
et
UBER B.V.;
et
RASIER OPERATIONS B.V.;
et
UBER CANADA INC.;

Défenderesses

**PROTOCOLE MODIFIÉ DE L'INSTANCE
(ARTICLE 148 C.p.c.)**

PROCÉDURES		DATE LIMITE
1.	Demande du demandeur de communication de documents par les défenderesses pour la préparation de l'expertise concernant les dommages	FAIT
2.	Notification des moyens préliminaires et objections le cas échéant à la communication de documents par les défenderesses	FAIT
3.	Réponse des défenderesses à la demande de communication de documents du demandeur	FAIT
4.	Demande du demandeur visant l'obtention de documents provenant de tiers pour la préparation de l'expertise concernant les dommages	Voir jugement daté du 24 septembre 2018 (2018 QCCS 4127)
5.	Demande des défenderesses pour obtenir des documents de tiers	
6.	Audition sur les demandes visant la communication de documents provenant de tiers	
7.	Modification à la Demande introductive d'instance, autorisation de la modification et communication du rapport d'expertise par le demandeur	FAITES

PROCÉDURES		DATE LIMITE
8.	Demande de pré-engagements au demandeur par les défenderesses	24 juillet 2020
9.	Transmission des pré-engagements du demandeur	14 août 2020
10.	Interrogatoire préalable du demandeur	11 septembre 2020
11.	Demande pour faire trancher les objections soulevées dans le cadre de l'interrogatoire au préalable du demandeur, le cas échéant	2 semaines après la réception des transcriptions
12.	Débat d'objections	Novembre, à la meilleure convenance de la Cour et selon les disponibilités des parties
13.	Défense écrite	11 décembre 2020
14.	Conférence de gestion pour discuter des prochaines étapes, notamment les interrogatoires des représentants des défenderesses, l'interrogatoire d'un représentant de Revenu Québec, l'interrogatoire d'autres membres du groupe que le représentant et des demandes pour obtenir des documents de tiers	18 décembre 2020

Brossard, le 8 juillet 2020

Montréal, le 10 juillet 2020


TRIVIUM AVOCATS INC.
Procureurs du demandeur


MCCARTHY TÉTRAULT LLP
Procureurs des défenderesses

Montréal, le 10 juillet 2020


TRUDEL JOHNSTON & LÉPÉRANCE
Procureurs du demandeur